

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières  
**Herausgeber:** Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres  
**Band:** 20 (1922)  
**Heft:** 5

**Vereinsnachrichten:** Société suisse des géomètres : extrait du compte-rendu financier de 1921

**Autor:** Allenspach, J.

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Société suisse des Géomètres.

## Extrait du compte-rendu financier de 1921.

### A. Caisse.

#### I. Recettes.

1 <sup>o</sup> Solde du compte précédent . . . . .	fr.	582. 39
2 <sup>o</sup> Cotisations de 1921 . . . . .	»	8 510. 95
3 <sup>o</sup> Finances d'entrée de 1921 . . . . .	»	26. 15
4 <sup>o</sup> Subvention fédérale à la « Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières » . . . . .	»	1 200. —
5 <sup>o</sup> Subvention fédérale aux frais d'établissement du tarif . . . . .	»	2 000. —
6 <sup>o</sup> Contributions, rentrées à ce jour, des sections aux frais d'établissement du tarif . . . . .	»	1 063. 45
7 <sup>o</sup> Amendes infligées en vertu de l'art. 18 du règlement sur la taxation . . . . .	»	500. —
8 <sup>o</sup> Recettes diverses et intérêts du capital . . . . .	»	144. 11
		<hr/>
	Total des recettes . . . . .	fr. 14 027. 05

#### II. Dépenses.

1 <sup>o</sup> Indemnité au bureau du Comité central et au bibliothécaire . . . . .	fr.	330. —
débours du bibliothécaire . . . . .	»	23. 85
		<hr/>
2 <sup>o</sup> Indemnités pour séances du Comité central, pour délégations, conférences, etc. . . . .	»	1 741. —
3 <sup>o</sup> Taxation:		
a) Honoraires de la commission de taxation . . . . .	fr.	3125. 50
b) Frais relatifs à l'application d'une amende . . . . .	»	88. 50
c) Impression du règlement (texte français) . . . . .	»	120. —
		<hr/>
4 <sup>o</sup> Journal (diverses dépenses concernent l'année 1922):		
a) Honoraires du rédacteur et des collaborateurs permanents	fr.	2500. —
b) Honoraires des collaborateurs occasionnels . . . . .	»	145. 50
		<hr/>
Report	fr.	2 645. 50
	fr.	5 428. 85

	Report	fr. 2 645.50	fr. 5 428.85
c) Indemnité à l'imprimerie pour le second semestre 1920 et le premier semestre 1921.	» 1200.—		
d) Indemnité à l'imprimerie pour clichés, pages supplémentaires et travaux spéciaux . . . . .	» 2272.10		
e) Port et débours . . . . .	» 249.90	» 6 367.50	
5 <sup>o</sup> Frais de bureau, frais funéraires, impressions et débours divers . . . . .		» 881.05	
6 <sup>o</sup> Abonnements aux journaux et allocations à diverses sociétés . . . . .		» 77.05	
	Total des dépenses .	<u>fr. 12 754.45</u>	
	Total des recettes . . . . .	fr. 14 027.05	
	Total des dépenses . . . . .	<u>» 12 754.45</u>	
	Solde actif au 31 décembre 1921 . .	fr. 1 272.60	
<i>Preuve.</i> Solde en caisse . . . . .	fr. 472.50		
Solde au compte de chèques . . . . .	» 141.20		
Solde en banque . . . . .	» 658.90		
	Total	<u>fr. 1 272.60</u>	

#### B. Avoir de la Société.

##### I. Actif.

1 <sup>o</sup> Solde en caisse . . . . .	fr. 472.50	
2 <sup>o</sup> Solde en banque: livret de caisse n <sup>o</sup> 12207 à la Banque à Gossau (fonds prévu à l'article 18 du règlement sur la taxation) fr. 579.90		
Compte courant selon extrait . . . . .	» 79.—	» 658.90
3 <sup>o</sup> Solde du compte de chèques n <sup>o</sup> IX/378 suivant extrait . . . . .	» 141.20	
4 <sup>o</sup> Cotisations dues par des sociétaires . . . . .	» 150.—	
5 <sup>o</sup> Inventaire suivant police n <sup>o</sup> 191 325 à l'« Hel- vétia », St-Gall, état au 1 <sup>er</sup> janvier 1921		
	fr. 948.—	
Diminution pour 1921: 20 %		
de fr. 1580.— . . . . .	» 316.—	» 632.—
	Total de l'actif	<u>fr. 2 054.60</u>

Total de l'actif . . . . . Report fr. 2 054.60

**II. Passif.**

Passif déduit de la clôture des comptes, selon compte-rendu de 1921 . . . . .	»	991.30
Avoir au 31 décembre 1921 . . . . .	fr.	1 063.30
» " 31 " 1920 . . . . .	»	183.44
Augmentation de l'avoir en 1921 . . . . .	fr.	<u>879.86</u>

*Gossau, mars 1922.*

Le trésorier: *J. Allenspach.*

**Budget pour 1922.**

**I. Recettes.**

1 <sup>o</sup> Cotisations de 425 sociétaires à fr. 20.— . .	fr.	8 500.—
2 <sup>o</sup> Finances d'entrée pour 1922 . . . . .	»	50.—
3 <sup>o</sup> Subvention fédérale au journal . . . . .	»	1 200.—
4 <sup>o</sup> Amendes conventionnelles . . . . .	»	150.—
5 <sup>o</sup> Recettes diverses et intérêts . . . . .	»	<u>100.—</u>
Total des recettes		<u>fr. 10 000.—</u>

**II. Dépenses.**

1 <sup>o</sup> Indemnité au bureau du Comité central et au bibliothécaire . . . . .	fr.	1 000.—
2 <sup>o</sup> Indemnités pour séances du Comité central, pour délégations, conférences, etc. . . . .	»	1 800.—
3 <sup>o</sup> Journal:		
a) Rédacteur et collaborateurs permanents . . . . .	fr.	2500.—
b) Indemnité aux collaborateurs occasionnels . . . . .	»	500.—
c) Indemnité à l'imprimerie . . . . .	»	1200.—
d) Clichés et travaux supplé- mentaires . . . . .	»	1800.—
e) Port et débours . . . . .	»	<u>250.—</u>
		6 250.—
	Report	fr. 9 050.—

	Report	fr. 9 050.—
4 <sup>o</sup> Frais de bureau, impressions, port et divers	»	300.—
5 <sup>o</sup> Abonnements aux journaux et allocations à diverses sociétés . . . . .	»	200.—
6 <sup>o</sup> Allocations aux sections . . . . .	»	200.—
	Total des dépenses	fr. 9 750.—

**Récapitulation.**

Total des recettes probables . . . . .	fr. 10 000.—
Total des dépenses probables . . . . .	» 9 750.—
Boni présumé . . . . .	fr. 250.—

*Gossau, mars 1922.*

Le trésorier: *J. Allenspach.*